



DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 10 décembre 2020

Délibération n°70-2020 : Budget initial 2021

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (décret GBCP)

Vu le recueil des règles budgétaires des organismes (Partie 2 « cadre budgétaire » 3.3.1)

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, APPROUVE

➤ Les autorisations budgétaires suivantes :

- 820 ETPT sous plafond et 146 ETPT hors plafond
- 93 014 788€ d'autorisations d'engagement dont
- 71 645 497€ Personnel
- 12 573 532€ Fonctionnement
- 8 795 759€ Investissement
- 91 006 454€ de crédits de paiement dont
- 71 645 497€ Personnel
- 12 535 198€ Fonctionnement
- 7 725 759€ Investissement
- 89 929 378€ de prévisions de recettes
- -1 977 076€ de solde budgétaire

➤ Les prévisions comptables suivantes :

- -1 977 076€ de variation de trésorerie
- - 410 907€ de résultat patrimonial
- 1 515 407€ de capacité d'autofinancement
- -1 754 228€ de variation de fonds de roulement

Membres en exercice : 30
Membres présents : 19
Membres représentés : 8

Suffrages exprimés : 23

- Pour : 19
- Contre : 4

Abstentions : 4

Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Documents en annexe :

Note politique de présentation du budget initial 2021,
Note de présentation ordonnateur du budget initial 2021,
Note de présentation budget 2021 Fondation
Maquette Budget
Plan annuel de performance 2021